

CQP Mécanicien spécialiste automobile

RNCP9879 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	252r
Code(s) ROME	I1604
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3034 — Services de l'automobile (Commerce et réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle, activités connexe, contrôle technique automobile, formation des conducteurs)
Date d'échéance	28/04/2018

Certificateur(s)

Association nationale pour la formation automobile (ANFA)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Mécanicien spécialiste automobile assure l'ensemble des activités de maintenance préventive et corrective de véhicules incluant un diagnostic de premier niveau de complexité.

Il prend également en charge l'organisation et la gestion de ces activités et formule les conseils d'utilisation à la clientèle.

Concernant les activités techniques, il réalise l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective des véhicules intégrant éventuellement des interventions réglementées portant sur :

- l'entretien courant et périodique des véhicules
- le diagnostic, la dépose-pose, le contrôle et le réglage d'ensembles mécaniques

Ainsi que les interventions incluant un diagnostic de premier niveau de complexité portant sur :

- le contrôle / réglage des moteurs thermiques
- les éléments de liaison au sol
- la pose d'accessoires sur véhicules

Concernant l'organisation et la gestion de la maintenance, il assure, à l'aide de la documentation technique et en application des procédures qualité de l'entreprise, notamment :

- l'agencement et l'entretien du poste de travail / de l'outillage
- l'établissement de tout document d'atelier utile

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les Capacités attestées :

- Contrôler les éléments soumis à entretien périodique
- Déterminer la nature des interventions à réaliser
- Mettre en œuvre les procédures d'intervention appropriées sur tout type de véhicule selon la réglementation en vigueur
- Effectuer la dépose-pose et le contrôle d'organes mécaniques
- Réaliser le diagnostic des circuits de refroidissement et de lubrification
- Effectuer la maintenance sur un système de distribution

- Réaliser une intervention sur haut moteur
- Procéder au contrôle d'étanchéité interne d'un moteur
- Contrôler et remettre en état un système de transmission mécanique
- Contrôler et remettre en état un système de direction mécanique ou à assistance classique
- Effectuer le contrôle et la maintenance de tout système d'allumage et d'alimentation par injection indirecte
- Effectuer le contrôle et la maintenance des systèmes d'injection diesel
- Réaliser une intervention sur les différents systèmes de dépollution diesel
- Contrôler l'état d'un pneu et d'une jante
- Changer ou réparer un pneu
- Equilibrer une roue
- Contrôler et régler la géométrie des trains roulants
- Contrôler et remplacer un élément d'un système de freinage
- Poser un accessoire sur véhicule pré-équipé
- Poser un accessoire sur véhicule non pré-équipé
- Organiser le poste de travail en fonction de la nature de l'intervention à réaliser
- Formuler un conseil d'utilisation et d'entretien
- Situer son activité dans l'entreprise et son environnement professionnel.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'emploi est exercé dans les entreprises du secteur du Commerce et de la Réparation Automobile, le plus fréquemment dans les PME qui réalisent de manière permanente des interventions de maintenance de Véhicules Légers (VL) (à titre d'exemples : concessions automobiles, réparateurs agréés,...)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Mécanicien spécialiste automobile

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 910 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 431
Jugés difficiles à recruter	71 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Jury paritaire tripartite (un représentant d'une organisation professionnelle, un représentant d'une organisation syndicale de salariés, un formateur désigné par l'ANFA).

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury paritaire tripartite (un représentant d'une organisation d'employeurs, un représentant d'une organisation syndicale de salariés, un formateur désigné par l'ANFA).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 28/04/2018

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34320, RNCP36887

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9879/>